

Solidarité contre la répression anti-syndicale le 4 février

L'offensive patronale et gouvernementale de destruction des droits sociaux s'accompagne d'une répression grandissante contre les salarié-es et leurs représentant-es syndicaux qui osent relever la tête et se battre pour les préserver.

Le jugement d'Amiens qui a condamné à de la prison ferme huit ex-salariés syndicalistes de Goodyear vient confirmer cette volonté de museler les luttes. Le procureur de la République a décidé de poursuivre alors même que l'entreprise avait abandonné toutes les plaintes.

La violence patronale n'est jamais mise en cause, car elle est au pouvoir ou c'est tout comme !

L'union syndicale Solidaires proteste fermement contre toute répression qui vise à criminaliser l'action syndicale et à intimider l'ensemble des salarié-es.

Elle s'associe à toutes les mobilisations unitaires en défense des militant-es réprimé-es.

**144 Bd de la
Villette
75 019 Paris**

**Téléphone 33 1 58 39 30 20
Télécopie 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org
www.solidaires.org**

